

Permanence France Services - Saint-Remèze

Le 06 février de 14h00 à 17h00

Une permanence est proposée tous les 15 jours à la mairie de Saint-Remèze.

Une conseillère France services vous reçoit, sur rendez-vous, pour vous guider dans vos démarches administratives en ligne : Assurance maladie, déclaration d'impôts, dossiers retraite, Caf, Pôle emploi, demande de carte d'identité ou de passeport, permis de conduire, certificat d'immatriculation d'un véhicule, changement d'adresse, etc.

Gratuit.

Infos et rendez-vous : 06 02 44 83 78

Commune(s)
Saint-Remèze

[Afficher la carte](#)

44.3922244, 4.5009479